

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 707253 NB Inc.	Numéro de permis 2019574	Date d'inspection Le 07 juin 2022	
Nom de l'établissement Garderie au pays des merveilles 2		Numéro de téléphone (506) 532-9536	
Adresse 162 chemin Cormier Village Grand-Barachois NB E4P 7A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mireille Comeau		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	09 mai 2022	07 juin 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	09 mai 2022	07 juin 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	13 mai 2022	
Commentaires : L'exploitante avise l'inspectrice qu'une demande de changement sera envoyé à la Mentor en Assurance de la Qualité s'ils planifient d'utiliser la nouvelle structure de jeux. Pour le moment, la structure fixe a du ruban autour pour démontrer aux enfants qu'ils ne peuvent pas l'utiliser.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	31 mai 2022	
Commentaires : Les structures fixes qui se trouvent dans le terrain de jeux des après-classes ont du ruban autour qui démontrent qu'ils ne peuvent être utilisés. Il y a un ruban rouge où se trouve le VTT et d'autres matériaux pour démontrer aux enfants que cette section n'est pas accessible. L'exploitante avise l'inspectrice qu'une clôture fixe va être installée prochainement.			
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	31 mai 2022	
Commentaires : Durant l'inspection de suivi, l'exploitante avise l'inspectrice qu'une commande de Gravel a été commandée et que le tout va être livré prochainement. L'exploitante doit aviser l'inspectrice quand la surface protectrice est ajoutée. Les structures fixes ont du ruban autour qui démontrent qu'ils ne peuvent pas être utilisés tant qu'il n'a pas de surfaces protectrices.			

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de suivi, il y avait des activités dehors avec des ballounes d'eau.

Les ratios étaient respectés lors de la visite.

original signé par
Mireille Comeau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 juin 2022

Date

original signé par
Christine Gallant

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 juin 2022

Date